

# Cesbron se retire de la cuisine

Suite à l'offre de Quiétalis, le groupe Cesbron vient de vendre son activité cuisines professionnelles qui réalisait 10 % de son chiffre d'affaires global.

Comme nous le laissions entendre dans notre précédent numéro, ce qui était alors officieux est devenu officiel le 11 février 2008 : Quiétalis a repris l'ensemble de l'activité cuisines professionnelles du groupe Cesbron partout où il est implanté en France au travers d'une cinquantaine d'agences<sup>(\*)</sup>. Pour Jacques Antoine Cesbron, son dirigeant, cette décision « pas facile à prendre » résulte d'une « opportunité » puisqu'il n'était « pas vendeur d'une activité qui marchait bien ». Cependant, l'offre réitérée de Quiétalis jugée « sérieuse » (et certainement intéressante, même si son montant n'est pas dévoilé) a donc fini par convaincre le dirigeant suite à près d'un an de tractations.

Cette cession porte exclusivement sur l'activité cuisines professionnelles qui réalisait jusqu'ici un chiffre d'affaires de 9 millions d'euros, avec de belles performances en matière de SAV et une « croissance de l'ordre de 5 à 10 % selon les années ». L'activité dans les équi-

pements de boulangerie reste dans le giron de Cesbron. La vente concerne donc un peu moins de 10 % du périmètre du groupe qui revendique

un volume d'affaires de 100 millions d'euros. Cette opération qui s'est révélée complexe sur les agences aux activités multiples concerne au final 47 salariés qui rejoignent le groupe Quiétalis. Un engagement de non-concurrence a été signé entre les deux protagonistes. Quiétalis s'interdisant d'œuvrer dans le froid. Suite à ce désengagement et à l'apport de liquidité qui en résulte, quelle va être maintenant la stratégie du groupe Cesbron, lui-même reprenneur du groupe Electro-Froid dans le centre de la France, fin 2007 ? Rien n'est à l'ordre du jour, si l'on en croit le dirigeant. Ce qui est certain, c'est que les énergies renouvelables

représentent une activité en pleine croissance dans laquelle le groupe devrait encore monter en puissance.

(\*) Seules deux agences ne sont pas concernées « pour des raisons logistiques ».



« La cession concerne la totalité de notre réseau d'agences. »  
Jacques-Antoine Cesbron  
dirigeant du groupe éponyme.